

Votre établissement est labellisé

"Lieu de Santé Sans Tabac"

Le Groupement Hospitalier de Territoire Nord Franche-Comté est engagé depuis 2023 dans la démarche Lieu de Santé Sans Tabac qui vise, à terme, la disparition totale du tabac, sur les différents sites, en intérieur comme en extérieur.

Pourquoi ne pas fumer à l'hôpital ?

- pour vous assurer un meilleur rétablissement
- pour assurer un meilleur rétablissement à votre proche (tabagisme passif)

Vous fumez ?

L'HNFC vous propose un accompagnement tabacologique pour vous aider à ne pas fumer durant votre passage au sein de notre établissement.

Vous pouvez ainsi contacter :

- notre tabacologue : 03 84 98 23 50
- notre partenaire Tab-agir : 03 86 52 33 12
- Tabac info service : 39 89

Pour vous aider, des substituts nicotiniques peuvent vous être proposés et prescrits (remboursés à 100% par la sécurité sociale).

Ces substituts vous permettent d'obtenir de la nicotine (causant la dépendance) à partir d'une source autre que les cigarettes, comme les gommes, les patchs, les pastilles et les vaporisateurs à la nicotine.

Pourquoi l'HNFC s'investit dans cette démarche ?

Le tabac accroît considérablement les risques de cancers, de maladies cardiovasculaires et pulmonaires. La prévention du tabagisme et la promotion des comportements favorables à sa réduction constituent donc une priorité des politiques de santé publique, tant au niveau national que local.

Tout comme les autres lieux de santé, nos établissements ont une responsabilité et doivent être exemplaires, afin de contribuer à la dénormalisation du tabac, à renforcer la prévention et à réduire le tabagisme passif pour toutes et tous.

En signant la charte Lieu de Santé Sans Tabac, le GHT Nord Franche-Comté s'engage à

- accompagner les professionnels, les patients et les usagers
- aider au sevrage et à former le personnel
- à mettre en oeuvre des actions de sensibilisation

Le saviez-vous ?

Pour **1 paquet de cigarettes** non fumé par jour, vous pouvez faire une économie de plus de **4000€** par an.